

**Vivre son deuil – Rhône-Alpes**  
**91 rue Mazenod 69003 Lyon**  
**04.78.60.05.65**  
[vivresondeuilra@yahoo.fr](mailto:vivresondeuilra@yahoo.fr)

**juillet 2008**

**aux formateurs sollicités pour les formations 2009**

**Madame, Monsieur,**

Voici le projet des stages de formation pour 2009. Pouvez-vous regarder avec attention ce programme et nous confirmer votre accord pour y participer. J'espère que les dates retenues correspondent à vos disponibilités.

A ce programme, nous joignons une feuille concernant votre rémunération et le remboursement de vos frais d'hébergement et de déplacement.

**Merci de nous répondre assez rapidement par courrier e-mail ou par courrier postal ou par téléphone.**

Pour faciliter la coordination de cette mise en place des formations 2009, vous joignez la présidente de l'association, Annie Vernat :

au 04.78.61.22.34

par courrier : VSD Rhône-Alpes, 91 rue Mazenod 96003 Lyon

par e-mail : [annievernat@laposte.net](mailto:annievernat@laposte.net)

ou Christian Biot : [christian.biot@aliceadsl.fr](mailto:christian.biot@aliceadsl.fr)

Soyez assurés de nos sentiments respectueux et amicaux.

Annie Vernat, Murielle Morandat et Christian Biot

**VIVRE SON DEUIL**

Rhône – Alpes

**91 rue Mazenod 69003 Lyon**

**04.78.60.05.65**

[vivresondeuilra@yahoo.fr](mailto:vivresondeuilra@yahoo.fr)

**N° de formateur : 82.69.09.864.69**

**juillet 2008**

## **FORMATIONS 2009**

**Objectif :** Assurer une formation à des personnes désireuses d'accompagner des personnes endeuillées, soit à partir de leur activité professionnelle de soignants, soit à partir de leur participation à une association déclarée.

**1. Rencontrer et accueillir des personnes en deuil** (adultes et enfants)

Denis Landry : jeudi 8 janvier

Marie Dominique Sarteel : vendredi 9 janvier

**2. Les parents « désenfantés »**

Maryse Dumoulin : jeudi 12 février

Françoise Blaise-Kopp : vendredi 13 février

**3. Les morts brutales et les deuils impossibles**

Michel Hanus : jeudi 12 mars

Françoise Blaise-Kopp : vendredi 13 mars

**4. A quoi servent les rites autour de la mort et du deuil ?**

Monique Bollon-Mourier : matinée du jeudi 28 mai

Marie Dominique Sarteel : après-midi du jeudi 28 mai

Joseph Berchoud : matinée du vendredi 29 mai

Colette Maillard : après-midi du vendredi 29 mai

**5. Apprendre à écouter, est-ce possible ?**

Idelette Tampier-Letage : jeudi 11 juin (ou jeudi 18 juin)

Nathalie Vavize : vendredi 12 juin (ou vendredi 19 juin)

**6. Perspectives : savoir faire et savoir être**

Denis Landry jeudi 24 septembre

et vendredi 25 septembre

### . Proposition n° 1 : Rencontrer et accueillir des personnes en deuil

Première journée : Quelques points de repères sur le ‘parcours’ du deuil. Comment ces points de repères nous permettent-ils de mieux entendre ce qui se passe en nous quand nous sommes pris dans cette épreuve ? Comment nous permettent-ils de mieux entendre ce que dit un endeuillé ?

Deuxième journée : Porter attention à l’enfant touché par la perte d’un grand parent, d’un parent, d’un membre de la fratrie ou d’un camarade.

**Intervenants** : Denis Landry, animateur et formateur à ‘Ecoute Deuil’ à Grenoble et Marie Dominique Sarteel, psychologue à Châlon sur Saône et formatrice à l’école Rockfeller à Lyon.

### Proposition n° 2 : « les parents désenfantés »

Première demi-journée : le vécu à l’hôpital. Quelques soignants font part de leur expérience et des recommandations qui soutiennent leur action. Ce que nous apprend l’expérience de Lille.

Deuxième demi-journée : l’encadrement législatif et réglementaire de ces situations. Le statut du fœtus, de l’embryon et de l’enfant à naître ; l’élaboration des décisions d’interventions dans la grossesse et son interruption, ...

Troisième demi-journée : Les parents endeuillés : quelles sont les demandes des parents au delà du séjour de la mère à l’hôpital ? quelles propositions sont faites sur Lyon et dans la région ?

Quatrième demi-journée : Les conditions d’un accueil des parents : des lieux et des moments ; les règles sommaires de l’écoute ; le soutien des écoutants.

**Intervenantes** : Maryse Dumoulin, chef de service à l’hôpital Jeanne de France et présidentes de l’association ‘Nos tout-petits’ à Lille et Françoise Blaise-Kopp, psychologue clinicienne et intervenante au Centre interdisciplinaire d’éthique de l’université catholique de Lyon.

### Proposition n° 3 : Les morts brutales et les deuils impossibles

Il y a des circonstances qui rendent plus difficile, voir impossible, le ‘travail de deuil’ : le suicide, les morts accidentelles, les cataclysmes, les corps disparus, ...

L’attention à ces situations exige une connaissance des règles juridiques qui interviennent dans ces circonstances (autopsie, enquête, attente pour la déclaration du décès ou pour l’autorisation des funérailles, ...) mais aussi des complexités psychologiques, relationnelles et sociales qui sont déclenchées dans ces moments.

**Intervenants** : Michel Hanus, psychanalyste, président de la société française de thanatologie et Françoise Blaise-Kopp

#### **Proposition n° 4 : A quoi servent les rites autour de la mort et du deuil ?**

Il n'y a pas de civilisations sans rites funéraires ; cependant notre culture occidentale est moins assurée aujourd'hui sur la place de ces rites.

Première demi-journée : Un regard ethnologique sur la diversité des rites funéraires et des rites au cours du deuil.

Deuxième demi-journée : Des rites, pourquoi ? (ou la fonction des rituels dans l'épreuve du décès et du deuil)

Troisième demi-journée : Les intervenants autour de la mort : des professionnels et des bénévoles. Leur rôle technique, leur rôle relationnel et social.

Quatrième demi-journée : Quand les enracinements traditionnels (notamment religieux) viennent à manquer ou comment saisir les axes référentiels communs qui aident à vivre aujourd'hui, à inventer des gestes autour de la mort et à affronter le temps du deuil ?

**Intervenants** : Monique Bollon, ethnologue, Christian Biot, de la société de thanatologie, Joseph Berchoud, ancien responsable du service communication des Pompes funèbres Générales, Colette Maillard, membre de l'Autre Rive.

#### **Proposition n° 5 : Apprendre à écouter, est-ce possible ?**

A travers des exercices pratiques, se mettre alternativement en position d'écouter, d'écouté ou d'observateur et tirer profit de cette expérimentation pour repérer concrètement :

- les écueils liés à l'indisponibilité, aux contraintes d'espace et de temps, au corps, aux affects liés au traumatisme de la perte, au vocabulaire, aux références, etc. ...
- les bénéfices liés à la disponibilité, aux limites imposées (temps et espace), à ce qui 'se dit' au delà des mots par le corps, à ce qui surgit dans les expressions inattendues, ...
- les tentations de l'écouter et de l'écouté : la jalousie et la séduction, la volonté de maîtrise et l'abandon ; ...

**Intervenantes** : Idelette Taupier-Letage, psychologue et formatrice, et Nathalie Vavize, psychologue.

#### **Proposition n° 6 : Perspectives : Savoir faire et savoir être.**

Pour ceux qui ont suivi l'ensemble des propositions 2 à 5 et pour ceux qui se sont joints au moins deux fois à ces propositions, cette rencontre vise à faire le point sur l'entrelacement des formations et de la pratique exercée : les bénéfices et les lacunes des formations, les possibilités d'ajuster la réflexion au regard de l'expérience, la perception des possibles et des limites de l'accueil des endeuillés, les objectifs de la supervision. Savoir faire et savoir être.

**Intervenant** : Denis Landry.

Modalités : La proposition n° 1 est une formation de base préalable à la participation aux autres propositions. Cette proposition n° 1 peut déjà avoir été faite auprès d'un autre organisme que « Vivre son deuil – Rhône-Alpes ».

Les propositions 2 à 6 forment un ensemble qui vient s'inscrire en continuité logique et pédagogique avec la proposition n° 1.

Ces formations proposent une alternance entre des exposés théoriques et des travaux inter-actifs de groupes à partir des interrogations et des expériences de chacun afin d'assurer une cohérence entre la part théorique et la part née de l'expérience.

Reconnaissance de la formation : Il est très souhaitable de participer à l'ensemble de la formation car elle forme un tout cohérent. De plus, les participants à cet ensemble sont invités à prévoir la rédaction d'un mémoire (30 pages environ) qui rend compte du lien entre la pratique exercée (à titre professionnel ou à titre bénévole) et la réflexion théorique. Ceux-ci recevront alors un 'diplôme' délivré par la Fédération européenne 'Vivre son deuil'. Les autres participants ne bénéficient que d'une attestation de présence.

Lieu des rencontres : à Lyon, le lieu sera précisé ultérieurement.

Frais d'inscription et de participation : Pour participer à une des propositions :

.a. : Vous êtes membre de l'association « Vivre son deuil » ou de la société de thanatologie ou d'une association soucieuse de l'accompagnement des endeuillés ou vous êtes étudiant de moins de 26 ans : 80€

.b. : Inscription individuelle : 120€

.c. : Vous êtes pris en charge par un organisme de formation permanente : 150€

Pour participer aux cinq propositions (2 à 6) :

.a. : 350€

.b. : 530€

.c. : 700€

Pour participer aux six propositions (1 à 6) :

.a. : 410€

.b. : 630€

.c. : 800€

Une inscription sera effective si elle est accompagnée du 1/3 des frais d'inscription et de participation ou, éventuellement, d'un courrier de prise en charge de votre établissement. Le reste du règlement (2/3) devra être assuré 15 jours avant le début du stage. En cas d'annulation avant la formation, 20% seront retenus ; après la formation, aucun remboursement ne sera effectué.

-----

Une feuille de demande d'informations complémentaires et d'inscription est jointe à ce dossier